

## 02 - Recouvrement de dalles, revêtements de sol

Cette situation est nouvelle suite au dernier rapport établi à fin mars 2017.

### Description des travaux

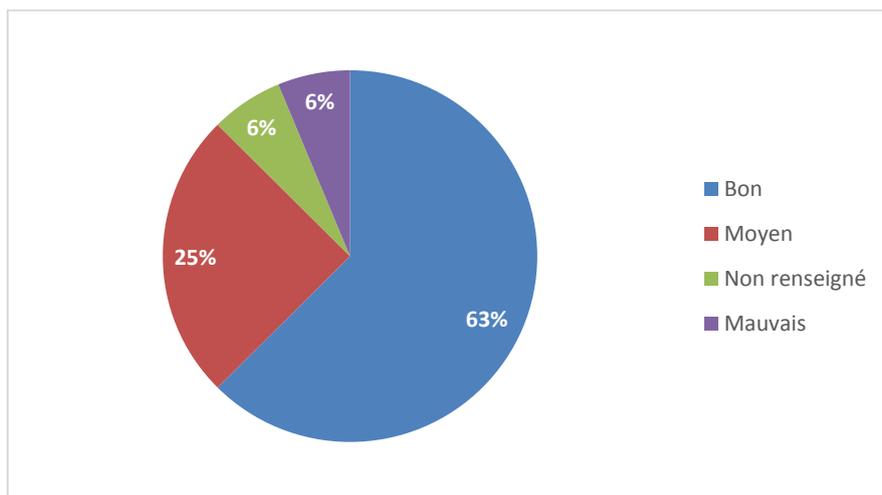
L'intervention consiste à recouvrir les dalles ou le revêtement de sol amianté par un nouveau revêtement non amianté de type lino, parquet, etc.



### Environnement de travail

Les travaux sont réalisés en milieu intérieur.

### Etat du matériau



Les matériaux étaient majoritairement en bon état (63%).

Trois états du matériau :

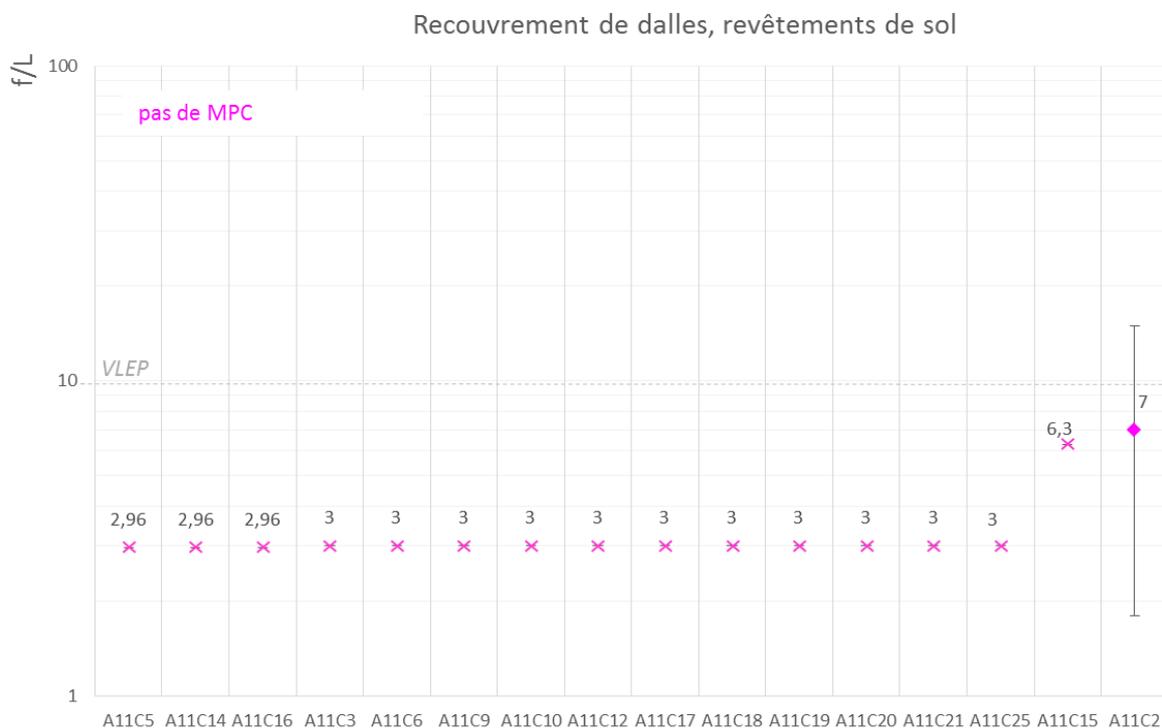
- Bon état : absence de toute trace de dégradation
- Etat moyen : rayé, griffé, fissuré, craquelé, etc.
- Etat dégradé (ou mauvais état) : troué, cassé, fragmenté, décollé, etc.

(Source : Etude des expositions professionnelles et environnementales lors de la mise en œuvre de processus d'entretien de dalles de sol en vinyle amiante)

### Nature des fibres d'amiante observées

Dans les matériaux analysés et dans les prélèvements d'air, le chrysotile est la seule variété d'amiante identifiée.

## Cartographie des résultats



A noter que les deux valeurs pour lesquelles des fibres d'amiante ont été dénombrées (A11C15 et A11C2) correspondent à des situations d'intervention sur matériaux dégradés.

### Processus mis en œuvre

Dans le cas de **cette situation de travail**, il n'est pas possible de mettre en œuvre un MPC du processus en raison de la qualité et des critères techniques que doivent conserver les matériaux de recouvrement. Dans ce cas, c'est la phase opérationnelle de nettoyage préalable des matériaux amiantés avant recouvrement qui sera déterminante pour éviter l'émission de fibres d'amiante résiduelles lors du recouvrement. L'état initial du matériau amianté est l'un des facteurs de source de contamination lors de la préparation de la zone d'intervention. Plus le matériau est altéré, plus il conviendra d'être vigilant sur le soin apporté à la préparation.

### Préconisations générales

Dans le cas de travaux en site occupé, il est recommandé à l'entreprise de demander au donneur d'ordre d'informer les occupants des locaux et d'interdire l'accès à la « zone amiante » à toute personne étrangère au chantier en la signalant et en la balisant.

## Résultats et préconisations par processus

Technique	Moyen de protection collective mis en œuvre	Nombre de résultats	Concentration C en f/L	Valeur de référence (Percentile 95 en f/L)	Niveau d'empoussièrement
Recouvrement	Pas de MPC	16	$2,96 \leq C \leq 7$	6,5	Niveau 1

### Préconisations d'intervention :

- S'équiper des EPI : combinaison de type 5 et gants étanches à usage unique, sur-chaussures ou bottes décontaminables, protection respiratoire : si la zone permet une intervention de nettoyage de moins de 15 minutes, le port du demi-masque FFP3 à usage unique est possible. Au-delà, il est préconisé de porter *a minima* un masque ou un demi-masque équipé de filtres ou de cartouches P3.
- Réaliser la préparation du support par un nettoyage préalable systématique des matériaux par aspiration à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE et/ou par humidification puis essuyer avec un chiffon.
- Eliminer les lingettes humides et chiffons contaminés dans un sac déchets étiqueté « amiante ».
- Utiliser de préférence un revêtement de recouvrement ne nécessitant pas de collage pour éviter l'émission de fibres lors d'une rénovation ultérieure (dalles à clipser, lés, parquet massif, parquet contrecollé, stratifié en pose flottante après mise en place d'une sous-couche, sans collage).
- Procéder à la pose du nouveau revêtement :
  - Si le revêtement en place ne nécessite pas de préparation autre que le nettoyage préalable, la pose du nouveau revêtement peut s'effectuer sans protection respiratoire dès lors où celui-ci est simplement posé (ni collé, ni percé, ni coupé sur la dalle amiantée). Pour la découpe du nouveau revêtement, cette opération doit être réalisée sur un support résistant (ne doit pas être fait directement sur des dalles).
  - Si le revêtement est en mauvais état de conservation, conserver les EPI respiratoires (masque ou demi-masque doté de filtres ou cartouches P3). La pulvérisation d'un agent fixateur sur la surface à recouvrir peut être recommandée. Dans ce cas, attendre le séchage complet avant d'apposer le nouveau revêtement.
- Décontamination des travailleurs et du matériel :
  - Une procédure de décontamination du matériel utilisé est mise en œuvre à la fin de chaque intervention (aspiration à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE et essuyage à l'aide de lingettes humides).



- Une procédure de décontamination des travailleurs est mise en œuvre sur une aire dédiée et protégée à l'aide d'un film de polyane à proximité de la zone d'intervention. La procédure comprend une aspiration de la combinaison à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE et le mouillage par pulvérisation d'un agent mouillant ou d'eau. Le déshabillage s'effectue en roulant la combinaison sur elle-même vers l'extérieur (« en peau de lapin ») pour maintenir les fibres à l'intérieur. Une douche d'hygiène est également prévue.
- Le nettoyage et la décontamination des appareils de protection respiratoire doivent également être réalisés avant leur rangement dans leurs boîtes de rangement dédiées, propres et sèches.
- Placer les déchets d'EPI et consommables de chantiers (films polyanes contaminés) dans un sac étanche étiqueté « amiante ». Eliminer tous les déchets dans une filière autorisée.